



# Enquête sur la structure des exploitations agricoles

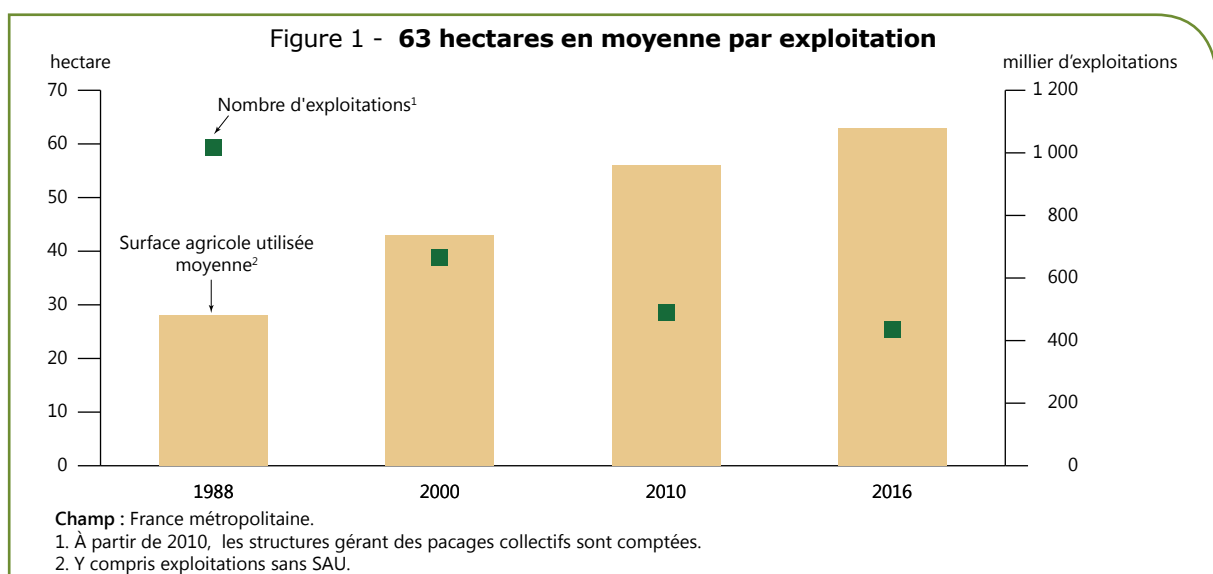
## En 2016, des exploitations moins nombreuses mais plus grandes

En 2016, la France métropolitaine compte un peu moins de 440 000 exploitations agricoles, soit 11 % de moins qu'en 2010 lors de leur dernier recensement. La baisse du nombre d'exploitations est plus marquée pour les filières d'élevage (- 15 %). Les exploitations valorisent désormais en moyenne 63 ha (+ 12 %) avec une force de travail d'1,6 équivalent temps plein (+ 5 %), une surface et une quantité de travail très variables selon les spécialisations. Un peu moins de 4 exploitations sur 10 sont constituées en sociétés. Les actifs permanents assurent toujours l'essentiel du travail agricole mais le volume de travail des saisonniers et du personnel employé par des tiers s'accroît.

Entre 2010 et 2016, le recul du nombre d'exploitations agricoles se poursuit mais à un rythme ralenti par rapport à la décennie précédente : - 1,9 % par an entre 2010 et 2016, contre - 3 % entre 2000 et 2010. En 2016, on compte ainsi 437 000 exploitations agricoles

en France métropolitaine, soit 11 % de moins qu'en 2010 (tableau 1). Moins nombreuses, les exploitations s'agrandissent. En 2016, une exploitation agricole dispose en moyenne de 63 hectares, soit 7 hectares de plus qu'en 2010 et 20 de plus qu'en 2000 (figure 1). La

moitié des exploitations valorise une superficie qui n'excède pas 36 hectares tandis qu'un quart en cultive plus de 93. Une exploitation agricole sur deux est désormais spécialisée en production végétale. »



Sources : Agreste - Recensements agricoles et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

Tableau 1 - Chiffres clés

	2010	2016	Évolution 2016/2010 %
Nombre d'exploitations (millier)	491	437	- 11
dont à spécialisation végétale (millier)	225	216	- 4
à spécialisation animale (millier)	202	172	- 15
Exploitants, coexploitants et associés actifs (millier de personnes)	605	564	- 7
Travail agricole (millier d'ETP)	757	711	- 6
Nombre moyen d'ETP	1,54	1,63	+ 5
SAU moyenne (hectare) <sup>1</sup>	56	63	+ 12
surface moyenne en terres arables (hectare) <sup>2</sup>	54	60	+ 11
surface moyenne en prairies permanentes (hectare) <sup>2</sup>	29	32	+ 9
surface moyenne en cultures permanentes (hectare) <sup>2</sup>	8	9	+ 12
SAU moyenne des exploitations moyennes et grandes (hectare) <sup>1</sup>	79	86	+ 9

1. Y compris exploitations sans SAU.  
2. Exploitations en ayant.  
Champ : France métropolitaine.

Sources : Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

## Recul des exploitations d'élevage

La baisse du nombre d'exploitations est plus marquée dans les spécialisations d'élevage (- 15 %), et notamment dans les élevages de bovins mixte (- 34 %) ou en porcins et volailles (- 26 %) (tableau 2). Les fermes mixant culture et élevage sont elles aussi de moins en moins nombreuses (- 22 %) alors que celles spécialisées en production végétale résistent mieux, malgré un recul en arboriculture fruitière. Les surfaces agricoles moyennes sont en hausse dans toutes les spécialisations et plus particulièrement dans les filières d'élevage.

## Les très grandes exploitations : plus d'un tiers de la surface agricole et de l'emploi

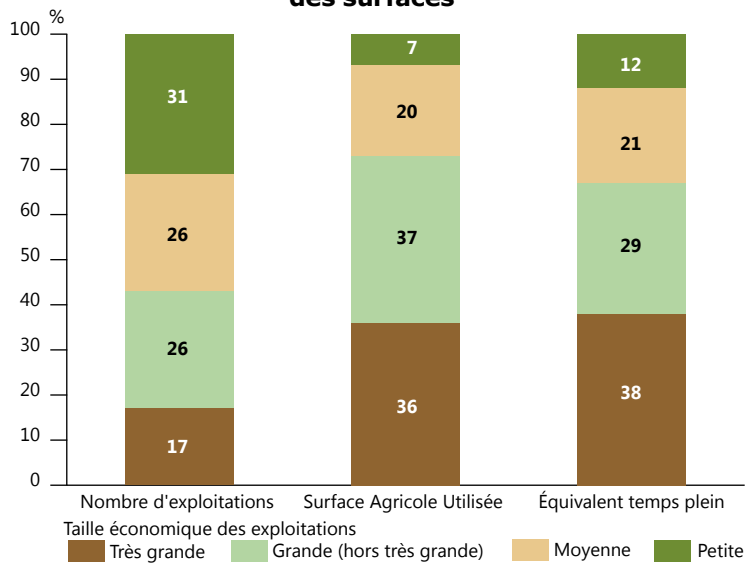
Avec l'agrandissement régulier des structures, les très grandes exploitations (plus de 250 000 euros de PBS - cf. méthodologie) valorisent désormais 36 % du territoire agricole et mobilisent 38 % de la force de travail agricole. Quasi inexistantes dans les élevages de bovin viande (2 %) ou d'ovins-caprins (1,2 %), elles représentent plus de la moitié des exploitations spécialisées

en porcins et volailles et près de 2 exploitations sur 10, toutes productions confondues. À l'opposé, les petites exploitations (moins de 25 000 euros de PBS) rassemblent près d'un tiers des exploitations mais n'exploitent que 7 % de la SAU en mobilisant 12 % du volume de travail agricole (figure 2). Les petites exploitations restent majoritaires en cultures fruitières et en élevage ovin-caprin, mais se raréfient dans les élevages de bovins laitiers (3 %) ou de porcins (4 %).

## De plus en plus de formes sociétaires

L'agrandissement des exploitations s'accompagne du développement des formes sociétaires. En 2016, 36 % des exploitations agricoles ont un statut de société contre 30 % en 2010 (figure 3). Elles exploitent 64 % de la SAU et mobilisent 61 % de la force de travail. Les formes sociétaires concernent près de 7 exploitations sur 10 parmi les grandes exploitations, voire plus de 8 sur 10 parmi les très grandes. Les sociétés ont l'avantage de protéger le patrimoine personnel en le séparant du patrimoine professionnel. Elles permettent aussi de regrouper des moyens matériels, financiers et humains. Les exploitations agricoles à responsabilité limitée (EARL) sont les formes sociétaires privilégiées, notamment pour les grandes exploitations. Les groupements agricoles d'exploitation en commun (Gaec), où tous les associés sont exploitants, sont les autres types de sociétés les plus répandues. Dans les petites exploitations, le statut individuel reste largement majoritaire et 6 exploitants sur 10 y sont propriétaires de la totalité des terres qu'ils valorisent. Ils ne sont que 6 sur 100 parmi les grandes exploitations. Au total, seul un cinquième de la surface

Figure 2 - 17 % des exploitations valorisent 36 % des surfaces



Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

Tableau 2 - **La moitié des exploitations sont spécialisées en production végétale**

Nombre d'exploitations et SAU moyenne selon la spécialisation des exploitations

Orientation technico-économique	Effectif d'exploitations		Surface agricole utilisée moyenne <sup>1</sup>	
	2016 millier	Évolution 2016/2010 %	2016 ha	Évolution 2016/2010 %
Grandes cultures	124	+ 1	87	+ 5
Maraîchage, horticulture <sup>2</sup>	14	+ 4	10	+ 22
Viticulture	65	- 8	17	+ 7
Fruits, autres cultures permanentes	13	- 29	16	+ 14
<b>Ensemble spécialisation végétale</b>	<b>216</b>	<b>- 4</b>	<b>56</b>	<b>+ 10</b>
Bovins lait	41	- 13	90	+ 17
Bovins viande	57	- 6	72	+ 13
Bovins mixte	8	- 34	118	+ 18
Ovins, caprins, autres herbivores	44	- 17	35	+ 5
Porcins, volailles	22	- 26	48	+ 16
<b>Ensemble spécialisation animale</b>	<b>172</b>	<b>- 15</b>	<b>66</b>	<b>+ 14</b>
Polyculture, polyélevage	48	- 22	85	+ 19
Autres	1	ns	40	ns
<b>Toutes exploitations</b>	<b>437</b>	<b>- 11</b>	<b>63</b>	<b>+ 12</b>

ns: non significatif.

1. Y compris exploitations sans SAU.

2. La hausse des effectifs et des surfaces en maraîchage s'expliquent en partie par un changement de questionnement entre 2010 et 2016.

Champ: France métropolitaine.

Sources: Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

en plus répandue : 62 % des exploitations y ont recours en 2016 contre 55 % en 2010. Le volume horaire de cet emploi partagé s'accroît fortement (+ 37 %) même s'il n'occupe toujours qu'une part modeste dans l'ensemble du volume de travail (4 %).

### Des besoins en main-d'œuvre plus importants en maraîchage

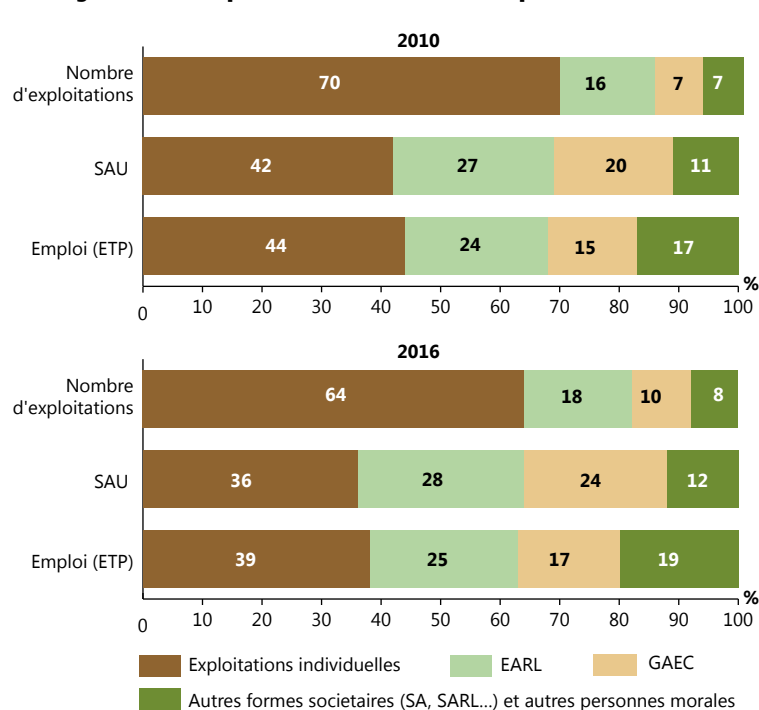
Les besoins en main-d'œuvre varient selon les spécialisations. Les horticulteurs-maraîchers mobilisent le plus d'actifs avec 4 équivalents temps plein (ETP) en moyenne contre 1,6 pour l'ensemble des exploitations (figure 4). À l'opposé, les exploitations de grandes cultures et d'élevage de bovins - viande ou d'ovins caprins ont des besoins plus modestes en main-d'œuvre. La composition de la population employée varie aussi avec la spécialisation. Le travail des actifs dirigeants et familiaux prédomine le plus souvent. »

» des terres agricoles est cultivé par des exploitants qui en ont la propriété, une part en baisse de 3 % par rapport à 2010.

### La main-d'œuvre externe est plus souvent sollicitée

En 2016, l'agriculture assure un emploi permanent à 824 000 personnes qui occupent, dans sept cas sur dix, des fonctions d'actifs dirigeants (tableau 3). La main-d'œuvre permanente assume 84 % de l'activité des exploitations agricoles, soit un peu moins qu'en 2010 (86 %). Le reste des heures travaillées est effectué essentiellement par des salariés saisonniers employés directement par l'exploitation. Près de 3 exploitations sur 10 les ont sollicités en 2016. Du personnel externe d'entreprises de travaux agricoles (ETA), de coopératives d'utilisation de matériel agricole (Cuma) ou de groupement d'employeurs peut également être mobilisé. Cette pratique est de plus

Figure 3 - **L'exploitation individuelle perd du terrain**



Champ : France métropolitaine.

Sources: Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

Tableau 3 - **Les actifs dirigeants assurent toujours 60 % du travail agricole**  
Actifs agricoles et volume de travail annuel selon la nature des actifs

	2010			2016		
	Nombre de personnes actives <i>millier</i>	Volume de travail <i>millier d'ETP</i>	ETP par exploitation	Nombre de personnes actives <i>millier</i>	Volume de travail <i>millier d'ETP</i>	ETP par exploitation
Exploitants, coexploitants et associés	605	446	0,91	564	424	0,97
<i>dont salariés</i>	14	9	0,02	21	15	0,04
Membres de la famille des chefs d'exploitation individuelle	152	63	0,13	105	44	0,10
<i>dont salariés</i>	6	4	0,01	8	5	0,01
Autres actifs permanents <sup>1</sup>	192	143	0,29	156	131	0,30
<i>dont salariés</i>	148	126	0,26	143	124	0,28
<b>Ensemble de la main-d'œuvre permanente</b>	<b>949</b>	<b>652</b>	<b>1,33</b>	<b>824</b>	<b>599</b>	<b>1,37</b>
Salariés saisonniers ou occasionnels	///	84	0,17	///	83	0,19
Salariés externes (groupement d'employeurs, ETA, Cuma, autres)	///	22	0,04	///	30	0,07
<b>Ensemble de la main-d'œuvre occasionnelle ou externe</b>	<b>///</b>	<b>106</b>	<b>0,22</b>	<b>///</b>	<b>113</b>	<b>0,26</b>
<b>Ensemble des actifs travaillant sur les exploitations</b>	<b>///</b>	<b>757</b>	<b>1,54</b>	<b>///</b>	<b>711</b>	<b>1,63</b>

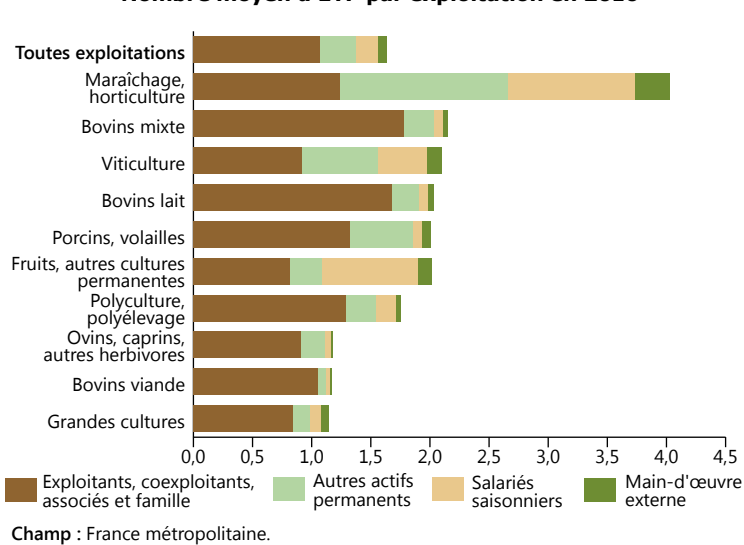
1. Un mode de comptage différent entre les 2 enquêtes a pu induire une moindre déclaration en 2016 de certains actifs permanents non salariés  
Champ: France métropolitaine.

Sources: Agreste - Recensement agricole 2010 et enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

» S'il est quasi exclusif dans les élevages de bovins viande, il ne représente respectivement que 31 % et 41 % du volume de travail chez les horticulteurs-maraîchers et les arboriculteurs fruitiers. Ces derniers font fréquemment appel aux salariés saisonniers tandis que les maraîchers et horticulteurs s'appuient davantage sur des salariés permanents.

**Catherine Barry**  
SSP - Bureau des statistiques structurelles, environnementales et forestières

Figure 4 - **Une exploitation emploie en moyenne 1,6 actif**  
Nombre moyen d'ETP par exploitation en 2016

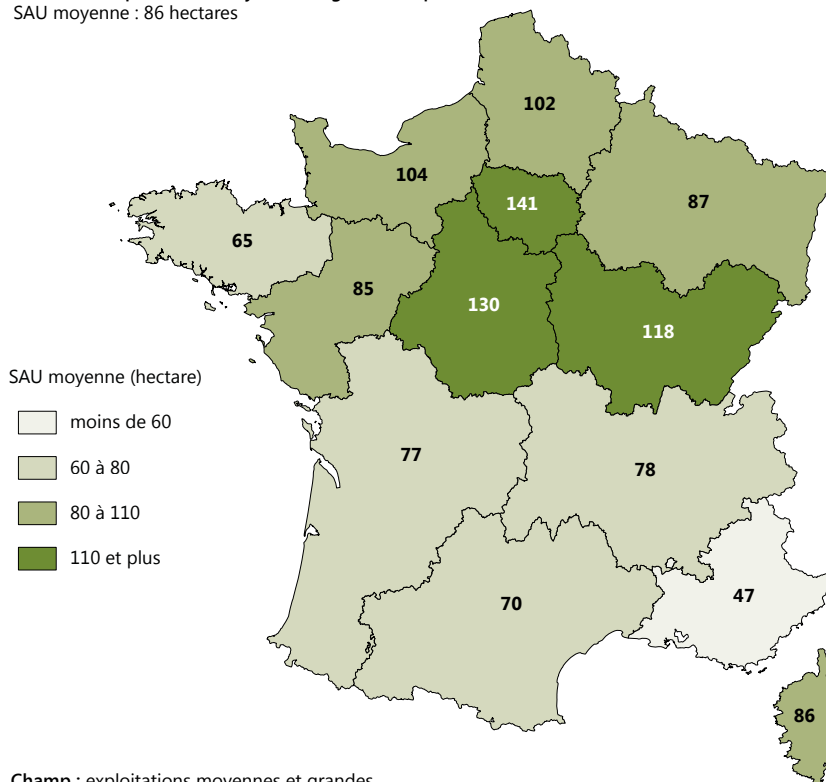


Source: Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

## Éclairage régional

### En métropole Des surfaces moyennes contrastées selon les régions

France métropolitaine - moyennes et grandes exploitations  
SAU moyenne : 86 hectares



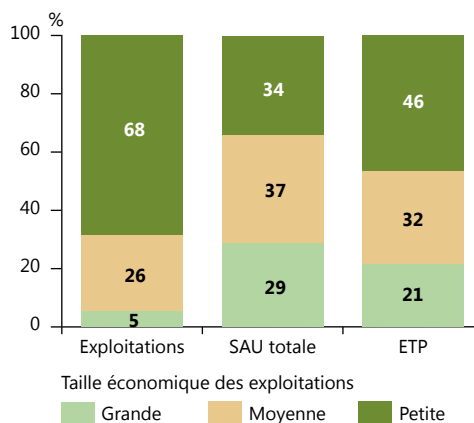
Champ : exploitations moyennes et grandes.

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

### Dans les DOM Les petites exploitations : deux exploitations sur trois et un tiers de la surface agricole

Dans les départements d'outre-mer aussi, le nombre d'exploitations agricoles se réduit : un peu plus de 19 000 y sont dénombrées en 2016, soit 12 % de moins qu'en 2010. Une exploitation y dispose en moyenne de 5,8 hectares contre 5,4 six ans plus tôt.

Les petites exploitations sont majoritaires, voire prédominantes en Guadeloupe et en Guyane. Elles exploitent un tiers de la SAU et mobilisent près de la moitié de la force de travail agricole. Les formes sociétaires sont marginales. L'agriculture ultramarine demeure peu tournée vers l'élevage. En 2016, 7 exploitations sur 10 sont spécialisées en production végétale.



	Exploitations millier	SAU totale millier ha	ETP millier
Total DOM	19	111	28

Champ : Antilles, La Réunion, Guyane (champ limité aux exploitations accessibles par la route).

Source : Agreste - Enquête sur la structure des exploitations agricoles 2016

## Méthodologie

L'enquête sur la structure des exploitations permet de suivre l'évolution structurelle des exploitations agricoles entre deux recensements. Celle de 2016 est la deuxième de la décennie. Environ 60 000 exploitations de France métropolitaine, y compris les structures collectives, ont été interrogées. L'enquête porte sur les cultures conduites sur la campagne 2015-2016, les cheptels, la main-d'œuvre, les activités de diversification, les méthodes de production et le devenir des déchets professionnels.

Une exploitation agricole est une unité économique répondant aux critères suivants :

- avoir une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales;
- atteindre une dimension minimale, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache, 6 brebis mères...);
- avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité. L'existence d'une immatriculation au répertoire des entreprises et des établissements Sirène ou d'un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune (PAC) présume de l'indépendance de gestion.

La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes tailles économiques : « petite » (moins de 25 000 euros de PBS), « moyenne » (entre 25 000 et 100 000 euros), « grande » (100 000 euros et plus) voire « très grande » (plus de 250 000 euros).

La contribution de chaque culture et cheptel à la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur spécialisation (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS est généré par cette production.

Pour les résultats de l'enquête 2016, les coefficients PBS utilisés (dits « coefficients 2013 ») sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2011-2015.

Afin d'étudier l'évolution structurelle des exploitations depuis le recensement de 2010, indépendamment de la revalorisation des prix et rendements, les « coefficients 2013 » ont été appliqués aux résultats du recensement agricole de 2010 (et non les « coefficients 2007 » utilisés pour la diffusion des résultats du recensement et calculés à partir de la moyenne 2005-2009 des prix et rendements). Ce changement de coefficients n'a pas d'impact significatif sur les évolutions à l'exception de la dimension économique. En effet, comme les seuils de dimension économique ne sont pas revalorisés au fil du temps alors que la PBS s'accroît avec l'évolution des prix, l'application des coefficients « 2013 » aux données de 2010 conduit à dénombrier moins de petites exploitations en 2010. Avec les coefficients « 2013 », la baisse du nombre de petites exploitations est de 17 % entre 2010 et 2016 tandis que les très grandes exploitations augmentent de 3 %.

Un équivalent temps plein (ETP) correspond au travail d'une personne à plein temps pendant une année entière soit 225 jours par an.

### Pour en savoir plus

■ Consultez le site Internet du SSP : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Onglet « Enquêtes »

Structures des exploitations - recensements

### Publications :

« Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2013 - Les salariés contribuent à un tiers du volume de travail agricole »  
Agreste Primeur n° 327 - novembre 2015

« Enquête sur la structure des exploitations agricoles en 2013 - 450 000 exploitations agricoles en France métropolitaine »  
Agreste Primeur n° 325 - juin 2015

## Agreste : la statistique agricole

### Secrétariat général - Service de la Statistique et de la Prospective

3, rue Barbet de Jouy  
75349 Paris 07 SP  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot  
Composition : Brigitte Poulette  
Impression : AIN - ministère de l'Agriculture

Dépôt légal : à parution :  
ISSN : 1760-7132 ■ Prix : 2.50 €  
© Agreste 2018

